

Assemblée-partis-PS-social-loisirs-enfance

Aide au départ en vacances: 58 organisations se réjouissent de la proposition de loi

PARIS, 1 août 2008 (AFP) - Le dépôt d'une proposition de loi visant à instaurer une aide au départ en vacances pour les enfants de 4 à 17 ans est favorablement accueilli par 58 organisations réunies autour d'une plate-forme pour porter en commun cette revendication, ont-elles annoncé vendredi.

Le député PS Régis Juanico avait indiqué le 23 juillet que son groupe avait déposé une proposition de loi visant à instaurer une aide au départ en vacances pour les enfants de 4 à 17 ans. Il a précisé que l'aide visait "les trois millions d'enfants qui ne partent pas en vacances l'été chaque année en France", se fondant sur les chiffres de l'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (OVLEJ).

L'aide proposée par le député de la Loire, d'un montant minimum de 200 euros et versée sous condition de ressources, serait attribuée directement à des centres de séjour agréés par l'Etat, sans transiter par les familles. Montant global de la mesure: "au minimum 600 millions d'euros".

Les 58 organisations réunies autour de la "plate-forme pour le départ de tous les enfants et de tous les Adolescents en vacances" se sont réjouies dans un communiqué de voir leur "revendication défendue depuis plus de deux ans enfin reconnue".

Se référant à la Convention internationale des droits de l'enfant et à la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions de 1998, "qui stipulent que le +droit au repos et aux loisirs+ est un droit fondamental qui permet de garantir l'exercice effectif de la citoyenneté", elles estiment qu'il appartient désormais "à l'Etat de s'engager pour rendre effectif ce droit".

"La conquête de ce droit ne doit pas être considérée simplement sous l'angle financier car elle comporte aussi un enjeu d'insertion et d'accompagnement des populations en difficultés", a toutefois déclaré à l'AFP Soraya Saït, responsable du secteur Culture et Loisirs des Restos du Coeur.

Cette organisation est partie prenante de l'action des 58 associations et organismes parmi lesquels figurent notamment ATD Quart Monde, l'UNAF (associations familiales), Vacances Voyages Loisirs, FO, la FCPE, et la Jeunesse au plein air.

ed/il/phi

AFP